



DELIBERATION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 080-218006450-20241112-D_2024_11_414-DE



Date de la convocation
31/10/2024

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

Membres en exercice
29

Membres présents
23

Membres représentés
5

Membres absents
1

Nombre de suffrages
exprimés
28

L'an 2024, le 12 novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la SALLE D'HONNEUR ANDRÉ DELANNOY sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.

ETAIENT PRESENTS : Delphine DELANNOY, Freddy CANTREL, Valérie MARETTE, Hervé VELUT, Josiane HEROUART, Didier MORVAL, Marie-Hélène COMTE, Sylvie BONIFACE, Loïc CARETTE, Michaël MAILLE, Olivier DEVILLERS, Elodie THEOT, Justine FRANCELLE, Emilie SENKEZ, Alexis BOURSE, Bastien FOY, Kévin MOUILLARD, Eric GUIBON, Didier HENNEBERT, Pascal DELNEF, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Alice ZILIANI

ABSENTS REPRESENTES : Salima TIDDARI pouvoir à Valérie MARETTE, Séverine PECHON pouvoir à Elodie THEOT, Elodie LEMAITRE pouvoir à Michaël MAILLE, Timmy BOITEL pouvoir à Freddy CANTREL, Christian DETROISIEN pouvoir à Pascal DELNEF,

ABSENTE : Fanny DELACOUR

A été nommé secrétaire : Olivier DEVILLERS

D2024-11-414

N°

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION POUR LE THEATRE ET LE REX

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de modifier la délibération concernant la modification des tarifs de location pour le théâtre et le Rex comme suit :

THÉÂTRE DE L'AVRE			
	Journée	Demi-journée	Journée + Soirée
Salle de spectacles	1000,00	500,00	1500,00
Salle du Jeu de Paume	500,00	300,00	600,00
Salle de spectacles + la salle du Jeu de Paume	1400,00	800,00	2000,00

Le tarif de location comprend la prestation du régisseur fournie par la ville

THÉÂTRE DE L'AVRE**Collectivités territoriales et établissements publics du périmètre du GRAND ROYE**

	Journée	Demi-journée	Journée + Soirée
Salle de spectacles	500,00	350,00	600,00
Salle du Jeu de Paume	200,00	100,00	300,00
Salle de spectacles + la salle du Jeu de Paume	600,00	400,00	700,00

Le tarif de location comprend la prestation du régisseur fournie par la ville

REX

	Journée	Demi-journée	Journée + Soirée
Salle et annexes	600,00	300,00	800,00

Aucune prestation technique d'accompagnement. Mise à disposition console son et lumière.

REX**Collectivités territoriales et établissements publics du périmètre du GRAND ROYE+ organismes et entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.**

	Journée	Demi-Journée	Journée + Soirée
Salle et annexes	300,00	100,00	400,00

Aucune prestation technique d'accompagnement. Mise à disposition console son et lumière

Pour le Rex, 2 jours de locations successives peuvent être réclamés notamment pour les concerts et/ou pièces de théâtre (installation et démontage plus long puisse qu'il n'y a pas de matériel fixe comme au théâtre.

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 2 abstentions des membres présents et représentés le Conseil Municipal

APPROUVE les nouveaux tarifs indiqués ci-dessous

AUTORISE le Maire à signer tous les actes et documents relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit
Le Maire.



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal d'Amiens dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture 13/11/2024 de sa publication et/ou notification le 14/11/2024.